



Communiqué

Pour diffusion le vendredi 16 septembre 2011 à 12h00

Conditions de travail dans les centres d'hébergement privés Il est grand temps d'ouvrir les yeux

Saint-Jérôme, le 16 septembre 2011 – Les syndiqué-es des centres d'hébergement privés du Québec ont entamé une grande tournée provinciale afin de se regrouper pour améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail. La tournée nationale fait suite au constat qu'en se retrouvant isolé devant chaque employeur, il y a peu d'espoir de faire des gains significatifs à court terme sur le plan salarial.

« Bien que le travail effectué auprès de nos aînés revêt une grande importance, les salaires de nos membres avoisinent le salaire minimum et leurs conditions de travail sont bien en deçà de ce que l'on retrouve pour des emplois équivalents dans le secteur public », dénonce Guy Trichard, travailleur en centre d'hébergement privé et membre du comité de négociation national.

Ces travailleuses et travailleurs, membres de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN (FSSS–CSN), organiseront une manifestation nationale le 15 octobre prochain afin de sensibiliser les décideurs et la population aux conditions de travail déficientes qui caractérisent le secteur. « Nous nous attendons à une grande participation de nos membres pour envoyer un message clair au gouvernement, déclare Guy Trichard. Même s'il n'est pas l'employeur, le gouvernement achète des services dans ce secteur et il ne peut pas se laver les mains des faibles salaires de nos membres », indique-t-elle.

« Le pire dans tout cela, ajoute Louise Jetté, présidente du Conseil central des Laurentides (CCL–CSN), c'est qu'il y a de moins en moins de places dans le secteur public en raison du vieillissement de la population laurentienne. Les personnes âgées en perte d'autonomie n'ont d'autre choix que d'aller dans des centres privés où l'État investit massivement sans que cela transparaisse dans les conditions de travail des employés ou dans la qualité des services. »

Dans l'ensemble du Québec, des données compilées en octobre 2010 (les statistiques ont disparu depuis des sites du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et nos demandes d'accès à l'information demeurent sans réponses) démontrent que le gouvernement subventionne directement plus de 3000 places en ressources dites intermédiaires (requérant des soins équivalant à ce que l'on retrouve en CHSLD) dans les centres d'hébergement privés certifiés et non certifiés. « De plus, la tendance est à

la hausse, nos membres observent de plus en plus le phénomène sur le terrain », souligne Guy Trichard. Marie-Christine Delsart, présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs en centres d'hébergement privés des Laurentides souligne que, « seulement à la résidence le Boisé Sainte-Thérèse, à très brève échéance, il y aura 51 places subventionnées sur 130 ».

« C'est l'argent des contribuables qui sert à payer ces places, souligne Louise Jetté, présidente du Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides (CSN). Nous croyons que le gouvernement a une responsabilité à l'égard des salariés qui s'occupent de nos aînés », explique-t-il. « Dans les Laurentides, il y avait 219 places subventionnées directement par le gouvernement dans des centres d'hébergement privés certifiés et non certifiés en octobre 2010 », poursuit-elle.

« Nous avons des taux de roulement accablant, s'exclame Laurent Leclerc, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Résidence Saint-Eustache. Les gens restent en moyenne seulement 4 ans. C'est un problème majeur pour les résidents, sans conditions de travail adéquates, on ne pourra jamais juguler le problème », plaide-t-il.

Les travailleuses et les travailleurs des centres d'hébergement privés du Québec réclament une table de travail nationale avec le MSSS pour aborder la problématique des conditions salariales afin d'assurer des conditions d'exercices décentes et équitables, et ce, dans l'ensemble du territoire québécois. « Ce genre d'exercice a déjà été fait dans d'autres secteurs. Les éducatrices en CPE, les paramédicaux, les responsables de service de garde en milieu familial, les chauffeurs d'autobus scolaire et d'autres travailleurs fonctionnent ainsi avec le ministère », tient à souligner Guy Trichard.

Une grande manifestation nationale est prévue le 15 octobre 2011 à Québec afin de sensibiliser le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, pour qu'il ouvre les yeux sur les conditions de travail des salarié-es des centres d'hébergement privés au Québec.

-30-

Renseignements : Félix Cauchy-Charest
Téléphone : 514 598-2169
Cellulaire : 514 212-7383
Courriel : felix.cauchy-charest@csn.qc.ca
www.ouvrezlesyeux.info